

MONSEIGNEUR,

M. le Supérieur, M. le Directeur, M. le Président, Messieurs et chers confrères,

“ L’année qui vient de s’écouler est la première depuis l’établissement de l’œuvre qui permette de juger quels sont ses moyens et la nature de ses dépenses.

“ Avant d’entrer dans les détails, je ressens le besoin d’offrir mes sincères remerciements aux messieurs qui ont bien voulu se charger des livrets pour les membres bienfaiteurs, car si, aujourd’hui, nous avons un léger surplus, cela est dû entièrement au zèle et à la louable énergie de 84 des membres actifs, qui, comprenant les avantages spirituels attachés à l’Œuvre, se sont empressés d’agréger par ce moyen à notre association un plus grand nombre de membres bienfaiteurs—Hommage à qui de droit !

“ Toute personne pieuse peut être membre bienfaiteur ; il suffit pour cela de payer un montant annuel, selon ses moyens, pour subvenir aux dépenses du culte. Ils ont part à toutes les prières, supplications, mérites et indulgences attachées à l’Œuvre, en vertu d’un Rescrit de Rome en date du 5 juin 1881.

“ J’ai dit que nous avons un léger surplus ; en effet, ce montant est à peine suffisant pour se procurer des ornements que le bienveillant curé de Notre-Dame, monsieur Sentenne, met à notre disposition. Nous voudrions, aussitôt que la chose sera possible, faire l’acquisition des ornements nécessaires au culte et nous avons l’espoir, si les membres actifs sont animés du zèle qui doit les caractériser comme adorateurs nocturnes, d’atteindre ce but.

“ Nous avons à cœur aussi de mettre à exécution le noble projet de M. le supérieur du Séminaire, celui de fournir les fonds nécessaires pour l’instruction d’un enfant pauvre qui aurait des dispositions pour le sacerdoce. C’est là, Monseigneur, un vœu ardent de mon cœur que j’exprime au nom de l’Adoration nocturne et que je vous prie de bénir afin qu’il se réalise dans toute sa plénitude.”

Le surplus, dont parle M. le Trésorier, est de 224.61 piastres.

Dimanche, 7 mars, les élèves de la faculté des Arts de l’Université Laval donneront une séance solennelle en l’honneur de saint Thomas d’Aquin. M. le grand vicaire Hamel, recteur de l’Université, lira un travail sur la physique. Deux élèves de philosophie liront une étude sur la parole et une autre sur la morale.

Le *Messager de Sainte-Anne* de la Pointe-au-Père, donne le montant des sommes perçues pour les différentes œuvres du diocèse de Rimouski.

Ce montant qui s’élève à 2,236 piastres est ainsi réparti : Propagation de la Foi \$487.12, Œuvre de Saint-François de Sales \$892.26, Bourses au Séminaire \$241.32, Denier de Saint-Pierre \$230.50,